Le patrimoine normand inscrit par l'Unesco

Plusieurs éléments du patrimoine normand sont reconnus par l’Unesco, dans le cadre de trois outils mis en œuvre sous l’égide de l’organisation internationale.

En application d’une convention adoptée en 1972, l’identification et la préservation du **patrimoine culturel et naturel**, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l’humanité, est encouragée au moyen d’une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

A également été adoptée en 2003 une convention pour la sauvegarde du **patrimoine culturel immatériel**, comprenant les traditions orales, arts du spectacle, connaissances et savoir-faire liés à la nature ou l’artisanat, et pratiques sociales.

Enfin, depuis 1997, le registre Mémoire du Monde rassemble le **patrimoine documentaire** présentant un intérêt international et une valeur universelle exceptionnelle.

Le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon

Le point d’Alençon est une technique rare de production de dentelle à l’aiguille qui doit son caractère singulier au savoir-faire requis et au temps qu’il faut pour la

produire (sept heures par centimètre-carré).

Réalisé uniquement à la main, la dentelle au Point d’Alençon est constituée par l’assemblage d’éléments de très petite taille dont les entrelacements créés par le fil sont complexes.

Le savoir-faire repose exclusivement sur la transmission orale et l’enseignement pratique. Il faut entre 7 et 10 ans de formation pour maîtriser la technique.

Aujourd’hui, six dentellières confirmé et quatre apprenties conservent et transmettent ce savoir-faire d’excellence au sein de l’Atelier conservatoire national de dentelle et de broderie rattaché au Mobilier national.

Inscription Unesco

Le savoir-faire de la dentelle au point d’Alençon est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité par l’Unesco depuis 2010.

Modèle ©David Commenchal, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Alençon

Modèle ©David Commenchal, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Alençon

Modèle ©David Commenchal, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Alençon

Modèle ©David Commenchal, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Alençon

Le réseau, constitué de mailles rectangulaires qui forment une sorte de

mmunication

Luchage - La dentellière polit les remplis avec une pince de homard.
©Olivier Héron, Ville d'Alençon, service communication

Saint-Vaast-La-Hougue, les Tours Vauban

Les Tours Vauban font partie d’un bien en série de 12 fortifications représentatives de l’œuvre de Vauban. L’œuvre de Vauban constitue une contribution majeure à l’architecture militaire universelle. Elle cristallise les théories stratégiques antérieures en un système de fortifications rationnelles basé sur un rapport concret aux territoires. Elle témoigne de l’évolution de la fortification européenne au XIIe siècle et a produit des modèles employés dans le monde entier jusqu’au milieu du XIXe siècle, en illustrant une période significative de l’histoire.

Après la bataille de Barfleur-la-Hougue en juin 1692, qui voit la défaite de Louis XIV face à la flotte anglo-hollandaise, Vauban réclame la construction de deux tours qui protégeront, en croisant leurs feux, le mouillage des bateaux dans la rade de Saint-Vaast, déjà protégée naturellement par l'île Tatihou.

Ces tours se caractérisent par leurs multiples fonctions, observation, tir à la mer et communication par signaux, et sont un bel exemple du génie militaire de Vauban. Elles seront intégrées aux ensembles fortifiés déployés sur la côte du Cotentin jusqu’à la seconde guerre mondiale.

Inscription Unesco

Les fortifications de Vauban sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial depuis 2008.

Les tours Vauban (Saint-Vaast-la-Hougue / Île Tatihou) (c) Région Normandie – Inventaire Général – Manuel de Rugy

Les deux tours Vauban ©M.BernardCD50

Tatihou ©D.Daguier-CD50

Tatihou ©D.Daguier-CD50

Vue aérienne de Tatihou (c)D.Daguier-CD50

Vue aérienne de Tatihou ©D.Daguier-CD50

La tapisserie de Bayeux

Broderie de laine réalisée au XIe siècle sur une toile de lin, la tapisserie de Bayeux relate sur près de 70 m de long et 50 cm de haut, la conquête de l’Angleterre en 1066 par Guillaume le conquérant, duc de Normandie.

Elle est composée de 58 scènes dont 25 scènes se déroulent en France et 33 en Angleterre. Dix scènes sont consacrées à la bataille de Hastings.

Dix couleurs de fils servent à représenter, avec des effets de perspective, les 626 personnages, les 37 édifices dont le Mont-Saint-Michel, les 41 navires et autres 200 chevaux et mulets qui composent les scènes. Maintes fois sauvée au cours de l’histoire, la "Telle du Conquest", son autre nom, continue de nous révéler ses secrets.

Inscription Unesco

Unique au monde et remarquablement conservée, la tapisserie de Bayeux est inscrite au registre Mémoire du Monde de l’Unesco depuis août 2007, afin d’être recensée et protégée comme document d’intérêt universel.

Passage de la tapisserie de Bayeux © Région Normandie – Inventaire général – Pascal Corbierre

Passage de la tapisserie de Bayeux © Région Normandie – Inventaire général – Pascal Corbierre

Passage de la tapisserie de Bayeux © Région Normandie – Inventaire général – Pascal Corbierre

Passage de la tapisserie de Bayeux © Région Normandie – Inventaire général – Pascal Corbierre

Musée de la Tapisserie de Bayeux ©S.Maurice - Bayeux Museum

Musée de la Tapisserie de Bayeux ©S.Maurice - Bayeux Museum

Mont-Saint-Michel et sa baie

Sur un îlot rocheux au milieu de grèves immenses soumises au va-et-vient des marées, s'élèvent la merveille et le village né à l’abri de ses murailles.

La construction de l’abbaye, en s’adaptant à un environnement difficile, a été un tour de force. Ainsi, le Mont-Saint-Michel constitue une réussite esthétique unique, par l’alliance inédite du site naturel et de l’architecture.

Haut lieu de la civilisation chrétienne du Moyen Âge, cette abbaye bénédictine fut érigée sur un sanctuaire dédié à l’archange Michel. La plus ancienne partie actuelle, l’église pré-romane de Notre-Dame-sous-terre, remonte sans doute au Xe siècle. L’apport de l’époque romane est encore visible dans la nef de l’abbatiale et

quelques bâtiments conventuels.

Ce sont les maîtres d’œuvre de la période gothique et de la fin du XIXe siècle qui inventèrent la silhouette inoubliable, qui, pour l’élégance de sa conception, mérite le surnom de Merveille.

Inscription Unesco

Le Mont-Saint-Michel et sa baie sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial depuis 1979.
Le Mont-Saint-Michel fait également partie du bien en série "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" inscrit depuis 1998.

La baie et la silhouette de la Merveille © Région Normandie - Inventaire général - Patrick Merret

La chapelle Saint-Aubert © Région Normandie - Inventaire général - Patrick Merret

les Moules
LES LUTINS

La Grande Rue © Région Normandie - Inventaire général - Patrick Merret

Arrivée sur le Mont © Région Normandie - Inventaire général - Patrick Merret

Le village à l'abri des murailles © Région Normandie - Inventaire général - Patrick Merret

Les Plages du Débarquement, Normandie 1944

Le 6 juin 1944, est déclenché sur les côtes normandes l’opération Neptune - première phase de l’opération Overlord, qui va conduire à la libération de l’Europe occidentale et à la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Les plages du débarquement portent les traces, y compris des vestiges archéologiques et sous-marins, de l’affrontement préparé longuement par 17 nations alliées au nom d’un idéal de paix et de liberté.

Ce combat, qui a cristallisé une attente considérable, a généré d’emblée une importante dimension symbolique et une volonté partagée de préserver cet héritage et d’en transmettre le sens. Les plages du débarquement sont ainsi devenues un lieu de rassemblement mondial, autour d’un message universel.

Inscription Unesco

Les plages du débarquement font l’objet d’une demande d’inscription sur la liste du patrimoine mondial depuis 2018.

Soutenez la candidature des Plages au Patrimoine mondial

Caisson du port artificiel © Fabien POTEL airkapture.fr

La Pointe du Hoc © Fabien POTEL airkapture.fr

L'arbre de la liberté à Ouistreham ©Région Normandie - Inventaire général - Manuel de Rugy

Port artificiel

Plage du débarquement - Liberté J'inscris ton nom

Le carnaval de Granville

Le carnaval de Granville est une tradition qui a plus de 100 ans.

Fête de cinq jours précédant Mardi-Gras, il attire 150 000 spectateurs chaque année. S'ouvrant par la remise des clés de la cité au Roi carnaval, il comporte des cavalcades de chars ponctuées de fanfare. Pendant six mois, s'inspirant avec humour de l’actualité, de personnalités politiques et de célébrités, 3500 carnavaliers

créent une quarantaine de chars. Les Carnavaliers appartiennent à des comités d’habitants réunis par quartiers, amis, collègues, familles.

Plusieurs bals populaires sont organisés et la place de la mairie sert de cadre à une bataille de confettis. La fête s'achève par une nuit d’intrigues, ou les carnavaliers costumés plaisantent avec des proches ou règlent leur compte en toute impunité. Enfin, le Roi est jugé et brûlé.

Inscription Unesco

Le carnaval de Granville est inscrit au patrimoine patrimoine culturel immatériel de l’humanité par l’Unesco depuis 2016.

Carnaval de Granville ©DDaguierCD50

Carnavalier ©DDaguierCD50

Carnaval de Granville ©DDaguierCD50

de

Carnavaliers ©Norbert Delauney

Cavalcade ©Norbert Delauney

Le Roi carnaval est brûlé ©Norbert Delauney

Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret

Lourdement bombardé pendant la seconde guerre mondiale, le centre-ville du Havre a été reconstruit après 1945 d’après le plan d’une équipe dirigée par l’architecte Auguste Perret, qui se réserve le dessin des principaux édifices publics.

Parmi les villes reconstruites, celle du Havre est exceptionnelle pour son unité, formant un ensemble architectural homogène, associant le schéma antérieur de la ville aux idées nouvelles en matière d’urbanisme. Il s’agit aussi d’un exemple remarquable d’une architecture ayant recours à la préfabrication, à l’utilisation systématique de modèles et à l’exploitation novatrice du potentiel du béton.

L’Hôtel de Ville est la structure la plus monumentale de l’ensemble : long de 143 m, il comporte en son milieu une tour de 18 étages haute de 70 m.

Inscription Unesco

Le Havre est inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 2005.

Architecture Perret ©PhilippeBréard

L'Hôtel de ville ©Région Normandie - Inventaire général - Yvon Miossec

Architecture Perret ©Philippe Bréard

Architecture Perret ©Laurent Lachèvre

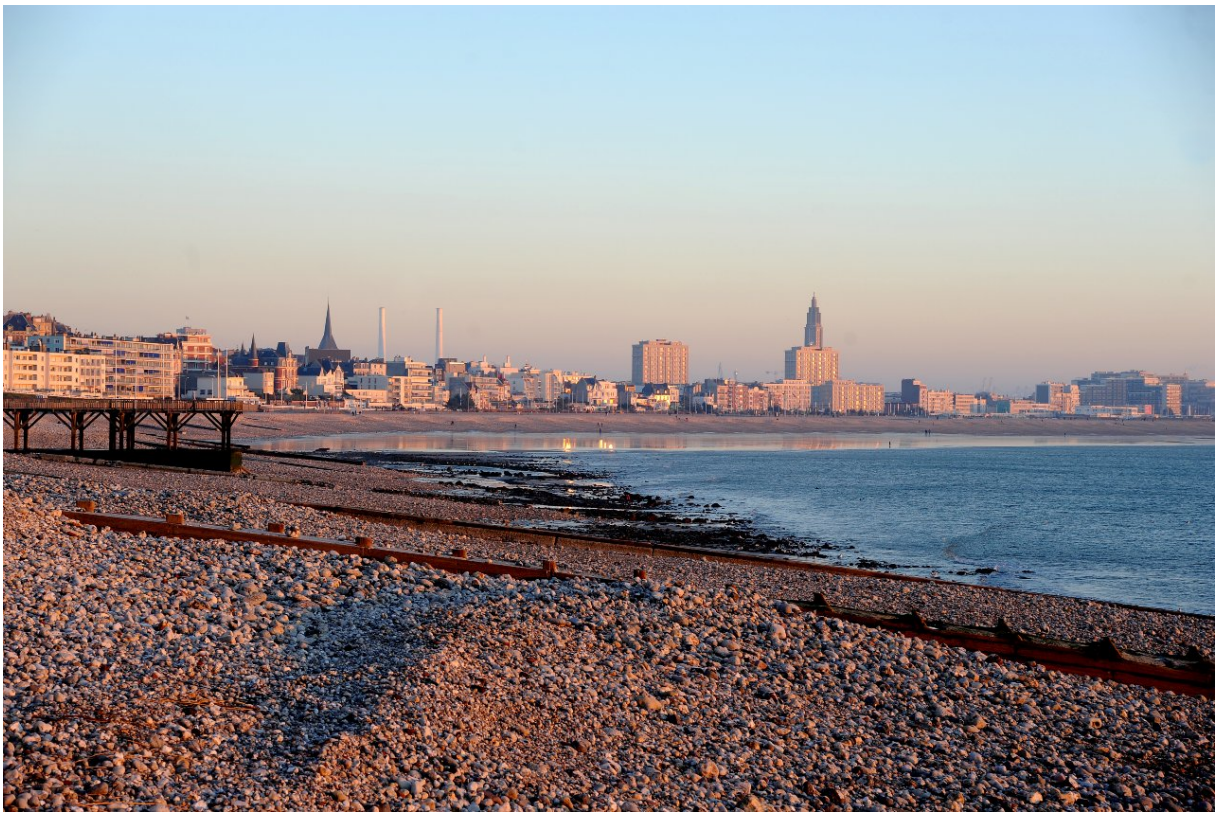

Architecture Perret ©Eric Houri_Skyline

Ceci peut vous intéresser

Des trésors à découvrir